

Les échos du Conseil de Faculté

Mardi 18 septembre a eu lieu le premier Conseil de Faculté de l'année.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Jacques Boulard, Premier Président de la Cour d'appel de Toulouse qui participait pour la première fois au Conseil de Faculté ainsi qu'à notre collègue Nathalie Casamatta (département Langues et Civilisations) qui remplace Moussa Thioye (promu Professeur des universités), les principaux points à l'ordre du jour ont été les suivants :

1/Un certain nombre d'ajustements ont été votés concernant des DU et des conventions avec des Universités partenaires.

2/Plusieurs subventions ont été également votées concernant un colloque « Le sport et le droit des affaires » prévu le 11 octobre et organisé par des étudiants du CDA, l'orchestre symphonique des étudiants de Toulouse, l'association Elsa Toulouse (concours International Negotiation Competition), le colloque « Laïcité : une question de frontières(s) les 8 et 9 novembre organisé par notre collègue Frédérique de la Moréna, le concours Specque 2018 (budget ESL). Accord également pour le Master 2 droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires dirigé par notre collègue Carole Hermon.

3/Modifications dans l'équipe des assesseurs : sur proposition du doyen, le PR Didier Krajeski a été élu Premier assesseur. Le PR Marie Bassano devient assesseur Licence. Le reste de l'équipe est inchangé : PR Céline Mangematin et PR Mathieu Carpentier (aux partenariats), Pierre Juston (relations doctorants), Mathias Salles (assesseur-étudiant). Le doyen remercie très chaleureusement Séverin Jean et Olivier Blin pour le travail considérable qu'ils ont accompli et compte sur eux pour continuer à œuvrer pour le bien de la Faculté.

4/Un point a été fait sur les principaux dossiers en cours :

- Dans la suite de parcoursup, nous allons travailler avec les autres composantes à la mise en place au semestre 2 du dispositif de renfort qui s'adresse aux étudiants de L1 de toutes les composantes. Ce dispositif comporte l'accès à une plateforme en ligne (orthographe et syntaxe), l'accès à une plateforme de tests de logique et de raisonnement, des TD de méthodologie avec l'UFR administration et communication, des cours de culture générale portant sur cinq thèmes transversaux communs à toutes les composantes.
- Le gros chantier de l'année sera la mise en œuvre de l'arrêté du 30 juillet dernier relatif au diplôme national de licence. Une réunion des directeurs de composante est prévue le jeudi 20 septembre. Une fois le cadre général précisé par l'établissement, chaque composante va élaborer ses propositions concrètes. Le bureau de la Faculté, le conseil de Faculté et, plus largement, tous les collègues seront régulièrement tenus au courant de l'avancée de ce chantier et invités à y participer. C'est l'occasion d'une rénovation de notre Licence.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et science politique